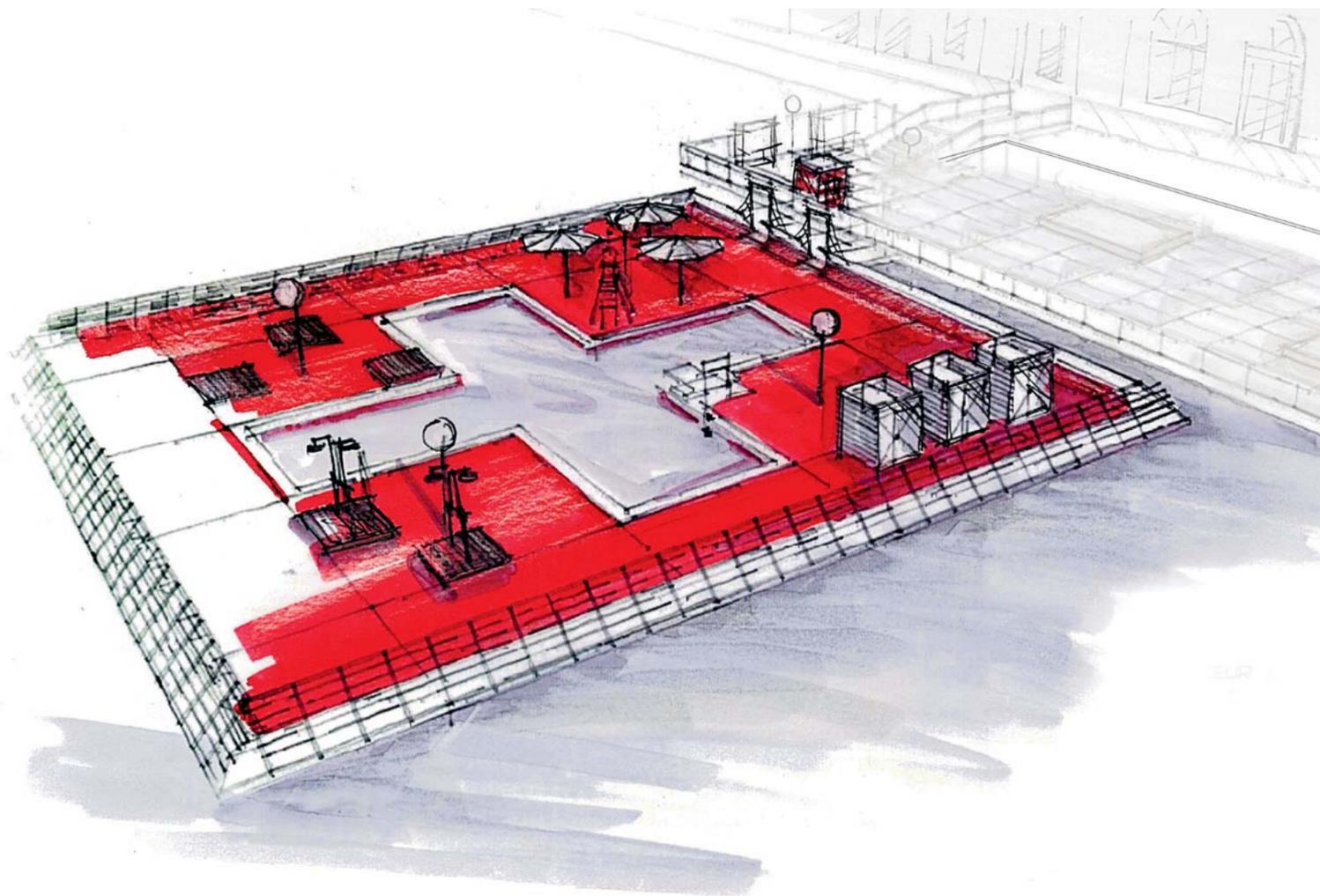


La piscine patriotique

C'est le cliché absolu dans lequel on se baignera tout l'été ! Un grand drapeau suisse a trouvé refuge début juin, au cœur de Genève, tout près du pont de la Machine.



FRANÇOISE NYDEGGER

Ce pavillon flottant n'est pas du genre discret, avec son carré rouge pétard de 900 m² et sa croix blanche faite de bassins à profondeurs variables. Autour de ce point d'eau se trouvent douches, sanitaires, chaises de repos, casiers... et des baigneurs.

Tout ceci en quel honneur ? Ces bains publics célèbrent de manière on ne peut plus ludique et décalée les deux cents ans du rattachement de Genève à la Suisse !

Cette plateforme provisoire, qui a pour nom l'Amarr@GE, sera accrochée là jusqu'au mois de septembre, le temps des commémorations estivales du bicentenaire, et reviendra jouer les prolongations à la belle saison 2015.

Aussi étrange que cela puisse paraître, cette réalisation unique en son genre a vu le jour en un temps record pour Genève. Jugez plutôt. L'association GE200.CH se crée en octobre 2012 pour concocter une commémoration historique qui corresponde à l'esprit du temps. Un mois plus tard, elle lance un appel d'idées à la population et en reçoit 121, toutes catégories confondues. Au printemps 2013, 20 projets sont retenus, dont 19 seront financés par GE200.CH, qui rassemble des représentants du canton, de la ville et des communes genevoises. D'autres réalisations seront encore développées en partenariat avec des institutions de la place, mais c'est encore une

autre histoire, dont le détail est à découvrir sur le site des organisateurs.

Le vingtième projet, celui des bains publics, est quant à lui autofinancé par un partenaire privé et mené à bien par un consortium d'entreprises genevoises.

Il est amusant de constater que cette réalisation s'ancre à la même place que les anciens bains flottants du Rhône au pont de la Machine. Là où les Genevois venaient faire trempette dès 1889 et jusqu'en 1918, date de leur démolition. A l'époque, le prix d'entrée était fixé à quatre sous et trente centimes pour une cabine... (voir le livre *Genève-les-Bains*, édité par l'AUBP en 1996).

Un temps que n'ont pas connu les membres du bureau d'architectes TJCA, à l'origine de l'Amarr@GE. Mais l'idée de créer des bains lacustres à cet endroit leur trottaient aussi dans la tête depuis longtemps. Il faut dire que ce bureau s'occupe du bâtiment de l'Hôtel des Bergues depuis plus de vingt ans, un cinq étoiles dont la climatisation est refroidie avec l'eau du lac. Et cette eau chaude, rejetée ensuite dans le Rhône, leur a toujours semblé idéale pour la baignade. L'occasion fait donc le larron ! Le bureau envoie son projet aux organisateurs du bicentenaire, dans la catégorie « œuvre monumentale, art urbain » et décroche la timbale.

L'Amarr@GE suscite rapidement l'enthousiasme général : tout le monde retrouve les manches pour que ce pavillon flottant puisse se réaliser. Les porteurs du projet œuvrent béné-

volement, les écoles techniques s'impliquent, les entreprises travaillent à prix coûtant. Plus étonnant encore, ce projet passe la rampe des différentes commissions cantonales et municipales, obtient les autorisations. Mieux, il n'est bloqué par aucun recours. Un vrai miracle !

Tout reste encore à inventer : la plateforme est ainsi constituée de près de 3000 plots de plastique, surmontés d'une croix suisse. Des profils aux vertus antidérapantes que les nageurs pourront tester cet été !

Ces bains publics n'étant pas extensibles à souhait, leur entrée est limitée à 350 personnes. Elles pourront faire trempette dans une eau à 24 degrés et dans trois bassins de profondeurs différentes, adaptés à tous les âges. Un service de gardiennage sera assuré par le Service des sports de la Ville de Genève. Les clients n'y trouveront point de buvette, mais un débit d'eau. Et pas de risque de tomber dans le Rhône : le drapeau suisse est protégé par des balustrades aux normes. Les clichés ont décidément la vie dure...

Inauguration prévue le 7 juin 2014
Ouverture de juin à septembre 2014
et de mai à septembre 2015

Horaires : du dimanche au mercredi de 10h à 20h
du jeudi au vendredi de 10h à 21h

Tarifs : 2 francs (adultes) ou 1 franc (enfants)

www.ge200.ch